



# UNE REPONSE PARLEMENTAIRE A LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Conférence pour les membres des commissions parlementaires  
traitant de l'égalité des sexes  
GENEVE, CICG, 2-4 décembre 2008

## PROGRAMME PROVISOIRE

mardi 2 décembre 2008

08.30-09.30 **Inscription des participants**

09.30-10.00 **Mots de bienvenue**

Anders B. Johnsson, Secrétaire général, Union interparlementaire

10.00-10.30 **Discours liminaire :**

**Prévenir et traiter la violence envers les femmes : une question de droits de l'homme et de développement durable**

Pregaluxmi Govender, ancienne parlementaire (Afrique du Sud)

10.30-10.45 **Photo de groupe**

10.45-11.00 **Pause café**

11.00-13.00 **Séance 1 : Aperçu des réponses à apporter à la violence contre les femmes**

On s'intéressera à l'évolution des réponses à la violence envers les femmes et on débatera des différents éléments d'une approche globale (**prévention de la violence envers les femmes, protection des victimes et soutien aux victimes, y compris durant les procédures judiciaires, et poursuite et punition des auteurs de violences**). Le débat portera en outre sur les difficultés qui jalonnent la lutte contre la violence envers les femmes.

Exposés par :

- *Maria Jose Alcala, Conseillère principale, Suppression de la violence à l'égard des femmes, UNIFEM*

Exposés suivis d'un débat plénier

13.00-14.30 **Déjeuner**

14.30-14.45 **Brève présentation de iKNOW Politics**

14.45-16.15 **Séance 2 : La violence envers les femmes : Tendances récentes et formes nouvelles**

On fera le point sur les **différentes formes** de violence envers les femmes observées dans les sphères publique et privée et on se penchera sur les **nouvelles formes** de violence envers les femmes.

Exposés par :

- *Prof. Yakin Erturk, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes*
- *Ludivina Menchaca, Sénatrice, Mexique*

Exposés suivis d'un débat plénier

16.15- 16.30 **Pause café**

16.30-18.00 **Séance 3 : Cadres juridiques internationaux et régionaux permettant de traiter le problème de la violence envers les femmes**

On se penchera sur les **cadres juridiques** internationaux et régionaux ayant trait à la violence envers les femmes. On s'intéressera plus particulièrement aux obligations des Etats et on réfléchira à la manière dont les instruments applicables fixent des normes pour parvenir à des résultats au niveau national. On examinera enfin le rôle que les parlements jouent pour faire appliquer les obligations internationales et régionales en matière de violence contre les femmes.

Exposés par :

- 
- Nathalie Stadelmann, Equipe des requêtes, Haut-Commissariat aux droits de l'homme
  - Nadine Puechguirbal, Conseillère, Les femmes et la guerre, CICR
  - Claudia Herrmannsdorfer, Comité de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM)

Exposés suivis d'un débat plénier

---

18.00 **Réception pour les participants (Siège de l'UIP)**

---

**mercredi 3 décembre 2008**

---

09.00 – 11.00 **Séance 4 : Légiférer contre la violence envers les femmes**

On examinera la **législation**, étape parlementaire critique de la lutte pour traiter la violence envers les femmes. On s'intéressera en particulier aux différentes composantes de la législation sur la violence envers les femmes et on s'efforcera de donner des exemples de bonnes pratiques.

Exposés par :

- Christine Brautigam, Directrice, Section des droits de la femme, Division de la promotion de la femme, ONU
- Rowena Guanzon, Avocate, Philippines

Exposés suivis d'un débat plénier

---

11.00-11.30 **Pause café**

---

11.30-13.00 **Séance 5 : Application de la législation : prévoir des fonds suffisants**

Pour obtenir des résultats, il importe de légiférer pour traiter le problème de la violence envers les femmes mais il faut ensuite assurer la bonne application de la législation. On étudiera donc comment le Parlement peut veiller à la bonne application des lois réprimant la violence contre les femmes. On s'intéressera plus particulièrement aux coûts de la violence et au « **chiffrage** » des **mesures à prendre pour traiter le problème de la violence contre les femmes**. Enfin, on réfléchira à la manière dont la **budgetisation sensible au genre** peut contribuer à une meilleure application de la législation réprimant la violence envers les femmes.

Exposés par :

- Prof. Katherine McKenna, Département d'histoire et Centre d'études sur les femmes et la recherche féministe, Université d'Ontario occidental
- Emma Oteo, Institut d'études économiques et sociales d'Almenara
- Ynze de Jong, Consultant

Exposés suivis d'un débat plénier

---

13.00-14.30 **Déjeuner**

---

14.30-16.00 **Séance 6 : Application de la législation : suivi et contrôle de l'action gouvernementale**

On s'intéressera au rôle que le Parlement joue dans le suivi et le contrôle de l'action gouvernementale ayant trait à l'application de la législation. On s'intéressera plus particulièrement au rôle des **commissions parlementaires** et à la nécessité d'utiliser des **indicateurs** pour mesurer les progrès accomplis face à la violence contre les femmes. On débatera enfin des dispositifs d'examen périodique et des mécanismes institutionnels nationaux.

Exposés par :

- Steven Malby, Chargé de recherche, Section de la statistique et des enquêtes, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- Mercé Pigem, Membre de la Chambre des députés espagnole, Membre de la Sous-commission parlementaire sur le suivi de la Loi sur la violence à l'égard des femmes
- Claudia Herrmannsdorfer, Comité de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM)

Exposés suivis d'un débat plénier

---

16.00-16.15 **Pause café**

---

16.15-18.00 **Séance 7 : Partenariats : travailler avec les hommes**

On s'intéressera à la question importante de l'**action conjointe avec les hommes** dans la prévention et le traitement du problème de la violence envers les femmes et on proposera des exemples de cas

---

---

où ce partenariat a joué un rôle déterminant (évolution de la législation, sensibilisation du public, changement des attitudes et des comportements, etc.).

Exposés par :

- *Chris Green, Directeur exécutif, Campagne ruban blanc (Royaume-Uni)*
- *Elizabeth Powley, Conseil en égalité des sexes et en gouvernance*

Exposés suivis d'un débat plénier

---

## **jeudi 4 décembre 2008**

---

### **09.30-11.00 Séance 8 : Rendre prioritaire le traitement du problème de la violence contre les femmes**

On s'intéressera à la manière dont on peut rendre prioritaire le traitement du problème de la violence contre les femmes au niveau national et international. On présentera plusieurs études de cas portant notamment sur des **campagnes** et autres initiatives lancées par les médias, la société civile, etc.

Exposés par :

- *José Mendes Bota, Vice-Président de la Commission pour l'égalité des chances entre femmes et hommes, Rapporteur de la dimension parlementaire de la Campagne pour combattre la violence à l'égard des femmes*
- *Alika Kholsa, Directrice associée, Breakthrough, Inde*
- *Présentations sur diverses campagnes des Nations Unies*

Exposés suivis d'un débat plénier

---

### **11.00-11.30 Pause café**

---

### **11.30-13.00 Que faire ensuite ? Stratégies pour l'avenir**

On s'efforcera durant cette séance de définir des priorités pour une action positive des commissions et instances parlementaires. Que peuvent faire les commissions parlementaires ? Quels doivent être leurs priorités et leurs engagements ? On abordera la question d'une éventuelle coopération avec les organisations internationales et d'autres partenaires sur ce point.

Exposés par :

- *Dominique Tilmans, Sénatrice, Présidente du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre femmes et hommes, Belgique*

### **13.00 – 14.30 Déjeuner**

---

### **14.30 – 16.00 Enseignements et perspectives d'avenir**

Débat sur les enseignements à tirer de la réunion  
Définition d'activités de suivi

---